



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE CORRIDOR APPALACHIEN, UN GRAND MASSIF FORESTIER PROTÉGÉ

Québec, le 9 janvier 2009. La Fondation de la faune du Québec a appuyé financièrement le Corridor appalachien, un organisme dédié à la protection et à la conservation des milieux naturels situés au cœur des Cantons-de-l'Est. Depuis 4 ans, la Fondation lui a octroyé un montant total de 75 000 \$ afin de soutenir la poursuite de ses activités.

En 2008, grâce à toutes les actions mises de l'avant au fil des années et à l'adhésion des propriétaires privés, c'est une superficie de 8 000 ha en terre privée qui est maintenant protégée à perpétuité sur ce territoire. Il s'agit de la plus grande concentration d'aires protégées privées au Québec. Soulignons que ces ententes de conservation démontrent l'engagement à long terme des propriétaires privés envers la préservation de territoires fragiles et riches en biodiversité. On assure ainsi le maintien d'un patrimoine faunique, biologique et environnemental essentiel pour les générations actuelles et futures.

Rappelons qu'en 2000, afin de préserver l'intégrité des sites menacés par le développement résidentiel ainsi que par les activités forestières et agricoles, le Corridor appalachien a mis en œuvre une ambitieuse initiative de protection et de conservation des milieux naturels pour assurer la survie des espèces.

Plusieurs outils de planification ont été développés dont des stratégies sectorielles et des inventaires écologiques réalisés. Des plans de conservation spécifiques - des propriétaires de milieux naturels ont ainsi été produits. Par la suite, diverses ententes de conservation ont pu être signées, telles que des servitudes, des donations ou la mise en place de réserves naturelles privées. De plus, des stages de formation et des activités de sensibilisation ont été tenus à l'intention des propriétaires privés, des producteurs forestiers, des municipalités et de plusieurs organismes de conservation, afin de favoriser la conservation dans le territoire du Corridor appalachien.

Le territoire du Corridor appalachien abrite l'un des rares grands massifs boisés non-fragmentés de la Montérégie et de l'Estrie. Ces grands espaces forestiers servent d'habitat à de nombreuses espèces végétales et fauniques, dont plusieurs sont en situation précaire comme le cougar de l'Est, le faucon pèlerin, le lynx roux ou la grenouille des marais.

Mentionnons la participation du gouvernement du Canada à l'intérieur du *Programme d'intendance pour l'habitat des espèces en péril*, du *Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier - Volet II* du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, avec l'Agence forestière de la Montérégie, du *Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, des propriétaires fonciers et de plusieurs autres organismes affiliés au Corridor.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 20 ans plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

– 30 –

Source :
M. Pierre Breton
Directeur des communications
418 644-7926, poste 134
pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca
N/Réf. : 6600-277C

Renseignement :
M^{me} Christine Bélanger
Coordonnatrice de projets
418 644-7926, poste 123
christine.belanger@fondationdelafaune.qc.ca